



**CONFERENCE AFRICAINE PREPARATOIRE AU SOMMET MONDIAL SUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE**

(Nairobi, 15-18 octobre 2001)

**RAPPORT DE L'ATELIER SUR L'INDUSTRIE EN AFRIQUE
15 octobre, Nairobi (Kenya)**

SOMMAIRE

1. Discours de bienvenue	3
2. Discours liminaire	3
3. Election du Bureau et adoption de l'ordre du jour	4
4. Présentation du rapport sur l'industrie en Afrique	4
5. Examen du rapport sur l'industrie africaine	5
6. Exposé des difficultés à surmonter pour assurer un développement industriel durable en Afrique	5
7. Groupes de travail	6
8. Formulation des recommandations à transmettre au Segment ministériel	6
9. <u>Annexe I</u> : Déclaration du Segment ministériel	7
10. <u>Appendice</u> : Liste des questions à examiner établie par l'Atelier	9
11. <u>Annexe II</u> : Rapport des groupes de travail	11
12. <u>Annexe III</u> : Ordre du jour et programme de travail	18
13. <u>Annexe IV</u> : Liste des participants	22

Discours de bienvenue

1. Le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique, M. Sekou Toure, a souhaité la bienvenue aux participants, soulignant que l'Atelier donnerait l'occasion de rédiger une déclaration appropriée à soumettre au Segment ministériel. M. Osmane Laye, représentant du Secrétariat conjoint élargi, a souligné l'importance de la contribution du secteur industriel, ajoutant qu'il se félicitait de la participation de l'ONUDI aux préparatifs régionaux.

Discours liminaire

2. Dans son discours liminaire, Mme Wanda Hoskin, de la Division Technologie, Industrie et Economie du PNUE (DTIE/PNUE) a exposé en quoi consisterait le Sommet mondial sur le développement durable et quelle était la contribution de l'industrie à ce processus. Elle a signalé que la DTIE avait tenu des consultations avec les industries, à l'échelle nationale et régionale, en prévision du Sommet, qui se tiendrait à Johannesburg en 2002. Elle a expliqué en quoi consisteraient les préparatifs du Sommet. La DTIE avait coordonné les activités suivantes, en consultation avec les industries et autres parties prenantes.

Contribution de la DTIE aux préparatifs du Sommet mondial sur le développement durable

- 26 rapports sectoriels
- Un rapport d'ensemble du PNUE
- 5 consultations régionales multipartites
- Un rapport conjoint WBCSD/WRI/ PNUE
- Une évaluation des principales tendances du marché
- Des ateliers régionaux dans le cadre des Comités préparatoires
- Questions clés concernant les industries régionales et leur viabilité
- Présentation de recommandations au Comité préparatoire
- Numéro spécial de la revue « Industrie et Environnement »

Les principales questions examinées dans les rapports et au cours des réunions préparatoires ont été les suivantes :

- Nécessité de définir clairement ce que l'on entend par « processus participatif »
- Participation de toutes les parties prenantes tout au long du processus
- Conception, mise en œuvre et évaluation
- Nécessité de faire participer pleinement les industries de l'hémisphère Sud
- Etablissement de liens avec la pauvreté
- Définition des responsabilités
- Industrie, pouvoirs publics, société civile
- Dimension sociale
- Identification des lacunes
- Comment circonscrire les problèmes de l'avenir
- Rôles respectifs des pouvoirs publics et des industries
- Nécessité de mettre en relief les contradictions pour les surmonter
- Etablissement de rapports
- Création de Fonds pour le développement durable
- Etablissement de liens entre les divers secteurs industriels

Election du Bureau et adoption de l'ordre du jour

1. Mme Laurraine Lotter, de la Chemical and Allied Industries Association of South Africa, a été élue Présidente. M. Hezekiah Macharia (Kenya) et Mme Rose Chekenya (Zimbabwe) ont été élus aux postes de Rapporteur.

Présentation du rapport sur l'industrie en Afrique

2. M. Chris Buckley a présenté le rapport sur l'industrie en Afrique, mettant en relief quelques-unes des principales contributions apportées par l'industrie africaine à l'avènement d'un développement durable, depuis 1992. Ce rapport dressait le bilan des succès et des échecs de la mise en œuvre et jetait les bases de l'action future en indiquant les difficultés à surmonter.

3. Les participants ont bien accueilli ce rapport, qui contenait des informations utiles pour se préparer au Sommet et dont les industries africaines pourraient s'inspirer pour envisager l'action à entreprendre pour relever les défis. Il a été convenu que les observations formulées au cours de la réunion seraient consignées dans la version définitive de ce rapport. Il a été en outre convenu que les participants auraient dix jours pour soumettre par écrit leurs observations, qui seraient transmises au secrétariat pour être incluses dans la version définitive du rapport. Par exemple, des renseignements précis concernant certains pays et certaines industries pourraient figurer dans le rapport final.

Examen du rapport sur l'industrie africaine

4. Le rapport soulève les points suivants :

- L'impact et les avantages de l'exploitation minière étaient trop soulignés
- On constatait des lacunes dans les sections consacrées aux industries et à l'exploitation minière dans les pays qui ne sont pas membres de la SADC
- Il fallait souligner davantage les bénéfices de l'industrie, sur le plan de l'emploi et de l'environnement
- L'information sur le SIDA devait être développée et elle devait s'étendre à l'ensemble du continent africain
- Les questions touchant la parité hommes-femmes devaient être approfondies
- Il fallait expliquer les liens entre les conflits et l'absence de règlements
- La participation des femmes à l'économie de subsistance en zone rurale sous-tendait l'emploi des hommes dans les industries
- Le développement industriel exigeait un climat politique et réglementaire propice
- Le déclin des industries résultait de mauvaises politiques gouvernementales
- Les gouvernements et l'industrie devaient travailler ensemble
- La libéralisation des échanges commerciaux ne devait pas nécessairement s'aligner sur le commerce mondial
- Il était très onéreux de faire des affaires en Afrique en raison de la médiocrité des infrastructures
- La maintenance devait être enseignée aux cadres moyens
- Il fallait revaloriser les matières premières
- La portée du rapport devait être élargie pour qu'il comprenne aussi le tourisme
- La portée du rapport devait aussi être élargie au secteur agricole
- Le coût élevé des intrants industriels devait être mentionné
- Il fallait mettre en place, dans chaque pays, un code écologique harmonisé avec celui des autres pays africains
- Il fallait mettre en place dans chaque pays un « observateur » (médiateur) indépendant pour surveiller l'environnement

- Le coût des droits de propriété intellectuelle des pays développés était trop élevé
- Il fallait entreprendre en Afrique des activités de recherche-développement en liaison avec les multinationales et les institutions des pays développés
- L'éducation en Afrique répondait aux normes internationales, mais cependant les stages pratiques exposant concrètement les africains aux techniques industrielles modernes faisaient défaut
- L'industrie n'était pas suffisamment consciente des problèmes écologiques et la création de centres de gestion était donc proposée
- Il fallait transformer localement les produits industriels

Exposé des difficultés à surmonter pour assurer un développement industriel durable en Afrique

5. Un représentant de l'ONUDI a déclaré que l'ONUDI avait contribué aux préparatifs du Sommet en Afrique de la manière suivante :

- Préparation de huit rapports nationaux sur le secteur industriel, qui avaient servi à la préparation de rapports d'évaluation nationaux
- Préparation d'un rapport régional sur le secteur industriel dans le cadre des réunions préparatoires régionales et sous-régionales

6. S'agissant du développement et de la performance de l'industrie en Afrique, le représentant de l'ONUDI a formulé les observations suivantes :

- a) La performance de l'industrie manufacturière a diminué en Afrique au cours des dix dernières années;
- b) La mondialisation a eu des effets négatifs sur l'industrie en Afrique;
- c) Les déchets industriels non traités ont gravement pollué l'environnement en Afrique;

7. Pour remédier à ces problèmes, il fallait :

- a) Mettre en place des politiques et stratégies nationales pour le développement durable de l'industrie. Ces politiques et stratégies devaient réduire durablement la pauvreté, favoriser l'utilisation efficace des ressources financières, humaines et naturelles; améliorer la gestion du secteur industriel moyennant la constitution de partenariats dynamiques entre le secteur public et le secteur privé; faciliter la viabilité à long terme des activités de développement industriel; améliorer les synergies entre projets et programmes;
- b) Transférer des techniques et des compétences pour promouvoir la concurrence industrielle en développant les capacités techniques et l'esprit d'entreprise dans les industries africaines pour qu'elles puissent être concurrentielles sur le marché mondial; élaborer et mettre en place des stratégies nationales encourageant les exportations par une production respectueuse de l'environnement; identifier les occasions uniques qui s'offraient à l'Afrique de se faire une place sur le marché, dans une économie qui exigeait de plus en plus de connaissances;
- c) Mettre en œuvre une gestion intégrée de la prévention et du contrôle de la pollution en aidant les pays à adopter ce mode de gestion dans le cadre de leurs politiques et stratégies de gestion de l'industrie et de l'environnement; mettre en place des mécanismes de financement favorisant le transfert de techniques de transformation et de traitement propres et efficaces; et promouvoir la coordination des politiques nationales et internationales.

Groupes de travail

8. Trois groupes de travail ont été constitués pour aborder les thèmes suivants :
- Les priorités absolues de l’Afrique (exploitation minière, énergie, tourisme et autres secteurs)
 - Financement en Afrique
 - Le commerce, les affaires et l’environnement en Afrique
9. Un résumé des débats de ces groupes de travail figure à l’annexe II.

Formulation des recommandations à transmettre au Segment ministériel

10. Les participants ont examiné un projet d’éléments préparé par la Présidente et par les Rapporteurs, et ils ont convenu que la Présidente pourrait rédiger une déclaration reprenant ces éléments et la transmettre au Segment ministériel.
11. La Présidente a remercié tous les participants pour l’excellence de leurs travaux au cours d’une journée de délibérations intensives.

Conclusion et clôture de la réunion

12. Le Directeur du Bureau régional pour l’Afrique a remercié tous les participants pour leur contribution au succès de l’atelier. Il a expliqué la procédure qui serait suivie pour veiller à ce que les conclusions de l’Atelier soient communiquées au Segment ministériel.

Annexe I**ATELIER SUR L'INDUSTRIE****Déclaration du Segment ministériel**

**prononcée par Mme Laurraine Lotter, Chemical and Allied Industries Association
(Afrique du Sud), Présidente de l'Atelier**

1. Les représentants des milieux d'affaires et du secteur industriel, de la société civile et d'organisations internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Commission Economique pour l'Afrique de l'ONU (CEA), ont examiné le rapport dont ils étaient saisis, qui sera affiné et étoffé pour faire partie de la contribution des industries africaines au développement durable depuis 1992. Ils ont conclu que, si quelques progrès avaient été faits en vue de réaliser les buts d'Action 21, il restait encore beaucoup à faire.

2. Les participants, s'interrogeant sur la conduite à tenir pour inverser la tendance actuelle à la marginalisation de l'Afrique, ont conclu que la paix et la sécurité, d'une part, et la création de partenariats entre les parties prenantes, d'autre part, étaient les deux grandes priorités. La mondialisation, avec ses promesses et ses dangers, constituait l'un des principaux défis que devait relever l'Afrique.

3. Les participants ont relevé des lacunes dans la manière dont était actuellement abordé le développement durable et ils ont recommandé que les questions suivantes soient inscrites à l'ordre du jour du Sommet mondial sur le développement durable :

- Exploitation durable des ressources du continent africain au bénéfice de l'Afrique
- Extension des services essentiels à l'ensemble de la population
- Nouvelles mesures d'allègement de la dette liées au développement durable, à une bonne conduite des affaires publiques et à la réduction de la pauvreté
- Création d'un climat propice à une augmentation des investissements
- Formation de partenariats entre toutes les parties prenantes
- Transfert de technologies

4. Les participants ont souligné qu'une promotion durable du développement industriel contribuerait pour beaucoup à atténuer la pauvreté et à améliorer la gestion des ressources naturelles, et ils ont ajouté que le Sommet était l'occasion ou jamais de se pencher sur les besoins particuliers de l'Afrique à cet égard. Une bonne gestion des affaires publiques et privées et la stabilité politique et sociale étaient des conditions indispensables à l'application des décisions que prendrait le Sommet.

5. Les participants ont dressé une liste des questions que les gouvernements devraient examiner en prévision du Sommet, pour que celui-ci aboutisse à la définition d'un plan d'action clair recueillant l'adhésion de toutes les parties prenantes, qui devront s'engager à le mettre en œuvre. Cette liste serait distribuée séparément.

6. Au cours de la discussion, beaucoup d'autres suggestions pratiques avaient été faites. On ne pouvait pas les énumérer toutes, faute de temps. Ces suggestions visaient à améliorer la contribution du secteur industriel au développement durable, en particulier pour atténuer la pauvreté et améliorer la gestion des ressources naturelles.

7. L'Atelier n'a pas pu, dans les délais qui lui étaient impartis, délibérer de la suite à donner concrètement à ses travaux. L'Atelier s'est déroulé dans un esprit constructif, tous s'efforçant d'oeuvrer ensemble pour améliorer la contribution de l'industrie au développement durable.

8. C'est pourquoi je prendrai ici la liberté, en tant que Présidente, de proposer qu'en plus des questions déjà mentionnées, les gouvernements envisagent les moyens de soutenir les efforts des industries africaines pour donner suite aux résultats de l'Atelier. L'un de ces moyens pourrait consister à engager un dialogue avec les responsables industriels en vue de préparer un plan d'action pour l'industrie africaine, qui serait présenté au Sommet de Johannesburg.

9. Pour conclure, je tiens à remercier les organismes de Nations Unies qui ont apporté leur concours à l'organisation de l'Atelier, ainsi que ceux qui l'ont financé, donnant ainsi aux responsables industriels l'occasion de s'exprimer et de confirmer le soutien du secteur industriel au Sommet mondial sur le développement durable, qui débouchera, espérons-le, sur une nouvelle donne qui permettra à toutes les parties prenantes d'oeuvrer de concert à notre avenir à tous.

Appendice

Liste des questions à examiner établie par l'Atelier

Domaine social

- Alimentation des zones rurales en énergie, y compris en énergies renouvelables, d'un bon rapport coût-efficacité
- Rattraper le retard dans le domaine informatique
- Inverser la fuite des cerveaux (retenir le personnel qualifié en mettant en place, à l'échelon local, des systèmes d'éducation et de formation viables ainsi qu'une base d'activités économiques)
- Sécurité alimentaire
- Prévention des catastrophes naturelles et atténuation de leurs effets
- Lutte contre les maladies transmissibles (SIDA, paludisme, tuberculose)
- Relever le niveau de l'enseignement
- Développement des compétences techniques pour soutenir le développement industriel
- Santé et sécurité des travailleurs sur les lieux de travail

Domaine économique

- Création d'un climat propice comportant notamment une plate-forme pour l'instauration de partenariats (on pourrait, par exemple, envisager la constitution de conseils nationaux pluripartites qui décideraient, dans la concertation, de mesures d'incitation appropriées pour promouvoir le développement durable)
- Mise en place de centres de recherche-développement en Afrique
- Promotion de la coopération entre pays africains et exploitation des connaissances locales
- Renforcement des groupements industriels et commerciaux et établissement de liens entre ces groupements à l'échelon national, régional et international
- Amélioration de la performance du secteur agricole
- Modernisation des infrastructures et des communications
- Mise en place d'un cadre institutionnel approprié pour le développement industriel durable
- Développement des compétences techniques pour soutenir le développement industriel
- Bonne gestion des affaires publiques et privées
- Mise en place d'un éventail d'instruments financiers et économiques pour promouvoir le développement industriel durable :

- Inscription de crédits au budget des collectivités locales, pour des initiatives en faveur de modes de production plus propres
 - Création d'un Fonds de roulement pour promouvoir des modes de production plus propres
 - Utiliser une partie des réserves des banques centrales pour financer des initiatives en faveur de l'environnement
 - Emettre des bons du trésor pour financer le développement durable
 - Subordonner la réduction de la pauvreté et l'allégement de la dette à l'adoption de modes de production plus propres
 - Engager la responsabilité financière de ceux qui sont responsables de la dégradation de l'environnement
 - Application de taux de change préférentiels pour l'importation de matériel "écologique"
- Promotion des petites et moyennes entreprises et des petites exploitations minières
 - Mesures de soutien en faveur du secteur informel

Domaine environnemental

- Nécessité de faire face aux nouveaux problèmes écologiques (gaz à effet de serre, puits de gaz carbonique, eau, pollution des mers, lutte contre la pollution)
- Nécessité de travailler de concert avec tous les intéressés dans d'autres secteurs
- Mise en place d'institutions et de politiques visant à améliorer la performance dans le domaine de l'environnement :
 - Affectation de ressources pour assurer le respect des normes environnementales
 - Mise en place d'une politique environnementale, à l'échelle nationale et régionale, par les pouvoirs publics
 - Création d'agences nationales et régionales pour l'environnement
 - Création de prix récompensant des organismes ou des particuliers pour leur action en faveur de l'environnement, à titre d'incitation pour promouvoir une amélioration de l'environnement
 - Promotion des énergies renouvelables, sensibilisation des institutions financières à l'environnement
 - Mise en place de services d'experts-conseils
- Recyclage et réutilisation des déchets
- Promotion des techniques autochtones

Annexe II

RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL

GROUPE DE TRAVAIL 1: ENERGIE, INDUSTRIE MINIERE, TOURISME ET
AUTRES SECTEURSCadre : renforcer la contribution de l'industrie au développement**LACUNES**

- Il faut valoriser toutes les matières premières et en optimiser les bénéfices
- La performance de l'agriculture doit être améliorée (mécanisation, coopératives, aide extérieure)
- Il faut créer des emplois locaux et tenir compte des préoccupations des travailleurs (santé et sécurité, sécurité de l'emploi)
- Il faut promouvoir les petites et moyennes entreprises et les petites exploitations minières
- Les capacités locales dans le domaine de la recherche-développement doivent être améliorées
- Les zones industrielles et les zones rurales doivent bénéficier de services bon marché et fiables dans tous les domaines (énergie, eau, infrastructure, services divers)

DEFIS A RELEVER**Dans le domaine social**

- Infrastructure: coût-efficacité des services énergétiques en zones rurales (en réseau et hors réseau, énergies renouvelables, rattrapage informatique)
- Empêcher la fuite des cerveaux : retenir le personnel qualifié en créant sur place des systèmes d'enseignement et une base économique viable
- Sécurité alimentaire, catastrophes naturelles, maladies contagieuses
- Relever le niveau de l'enseignement
- Développer les compétences techniques pour soutenir le développement industriel
- Assurer une bonne gestion des affaires publiques et privées
- Stabilité politique et sociale
- Modernisation des infrastructures

Domaine économique

- Créer un milieu favorable (créer une plate-forme pour des partenariats) en constituant des conseils nationaux pluripartites qui se concerteraient pour promouvoir des mesures incitant à la croissance économique (politique, démocratie, gouvernance)
- Développer la recherche-développement, la coopération entre pays africains, et l'exploitation du savoir local
- Améliorer l'efficacité du secteur agricole

Défis à relever

Faire face à la mondialisation

Améliorer les infrastructures et les communications

Mettre en place un cadre institutionnel approprié pour un développement industriel durable

Développer les compétences techniques pour soutenir le développement industriel

Assurer une bonne gestion des affaires publiques et privées

Domaine environnemental

Mondialisation et nouveaux problèmes écologiques

Création de partenariats avec d'autres parties prenantes

Déblocage de ressources pour faire respecter les normes en matière d'environnement

Mise en place d'une politique de l'environnement

Création d'agences nationales et régionales pour l'environnement

SUCCES A FAIRE CONNAITRE

- Ghana : une démocratie qui fonctionne
- Botswana
 - Un système politique démocratique
 - Un milieu favorable
 - De bonnes communications entre les entreprises et les pouvoirs publics
 - Des conditions attrayantes pour les investissements étrangers
 - L'adoption de décisions par consensus
- Southern African Power Pool (SAPP)
- Stratégie pour l'accès à l'énergie en Afrique
 - Coopération dans le domaine de la recherche agricole
 - Afrique du Sud : sécurité des travailleurs dans les mines
 - MIASA – Mining Industries Associations of Southern Africa
- Regroupement des réserves naturelles (Kruger, Gona re Zhou, Mozambique) qui deviennent ainsi la plus vaste zone protégée permettant la migration des animaux sauvages
 - Tourisme
 - Biodiversité
 - Conservation
 - Partenariats
- Site du Patrimoine mondial (Sterkfonte, Afrique du Sud) – fossiles humanoïdes

GROUPE DE TRAVAIL 2 – LE FINANCEMENT EN AFRIQUE

Domaine social

- Sensibilisation : comment procéder ?

Comment établir des liens avec le groupe de travail sur le commerce ?

- Comités de surveillance touchant tous les secteurs (consommateurs, organisations non gouvernementales, pouvoirs publics, milieux d'affaires)

- Mise en place d'agences nationales et régionales de surveillance de l'environnement (organisations non gouvernementales, pouvoirs publics, société civile, consommateurs, industries et milieux d'affaires) .

13. Qu'entend-on par « production plus propre » ? Comment éduquer les institutions financières pour promouvoir des modes de production plus propres ?

- Augmentation des avantages commerciaux d'une production plus propre
 - L'impact invisible à la base
- Recourir à des scénarios-catastrophes pour faire comprendre aux banques qu'il faut financer le programme en faveur de modes de production plus propres
- Appliquer le principe pollueur-payeur
- Faire paraître dans la presse des mentions « Quelle banque participe... » pour faire connaître les banques qui participent aux programmes pour l'adoption de modes de production plus propres
- Faire connaître, de la même manière, les industries qui ne polluent pas

Développement des capacités

- Formation et éducation

Fonds spéciaux

Efforts mondiaux concertés

Domaine économique*

14. Comment établir un lien avec le groupe de travail sur le commerce ?

- Créer un Fonds de roulement (en faisant appel à des sources bilatérales) pour financer des projets de démonstration en fonction d'une liste de priorités (transfert de technologies, lancement d'entreprises, etc.)
- Gestion durable des ressources
- Augmentation des crédits alloués par les collectivités locales à l'adoption de modes de production plus propres, soutenue par des politiques et règlements appropriés
- Responsabilisation des industries du secteur privé, qui font partie du problème, et qui sont à la recherche de solutions
- Les bailleurs de fonds qui financent les projets (banques, etc.) devraient être légalement responsables de la manière dont ils financent ces projets
- Abattement d'impôts pour les importations et la fabrication de matériels aidant à gérer l'environnement (produits chimiques, équipements, etc.)
- Importation hors taxe pour faciliter le transfert de technologies afin d'éviter le gaspillage et d'assurer une utilisation optimale des ressources
- Les critères pour l'allègement de la dette devraient être subordonnés à l'adoption de modes de production plus propres (Banque mondiale, FMI, etc.)
- Les économies provenant de l'annulation de la dette devraient permettre de financer des projets pour une production plus propre
- Les tarifs applicables à l'utilisation des matières premières (eau, etc.) devraient être suffisamment élevés pour inciter les utilisateurs à utiliser ces ressources efficacement et à bien gérer les déchets (volume, concentration, toxicité)

* Note : par « banque » on entend n'importe quelle source de financement.

- Les recettes devraient être canalisées vers le financement de modes de production plus propres
- Les initiatives pour une production plus propre devraient bénéficier de guichets spéciaux et de conditions préférentielles
- Les autorités compétentes devraient surveiller les méthodes et projets de production plus propres, pour vérifier que les fonds ont bien été alloués à des projets à cet effet
- Formation des investisseurs et des entrepreneurs pour qu'ils puissent présenter des propositions financièrement rationnelles pour une production plus propre
- Formation et sensibilisation à la gestion des modes de production plus propres, accompagnées de mesures d'incitation (octroi de prix, etc.)
- Utiliser les réserves obligatoires détenues par les banques centrales pour financer des projets de production plus propre
- Encourager les banques à accorder des prêts aux projets de production plus propre et à octroyer certains avantages si les objectifs fixés ont été atteints
- Garantie des pouvoirs publics pour soutenir les initiatives pour une production plus propre
- Encourager les investissements étrangers directs

15. Qu'est-ce qu'une production plus propre ? Comment éduquer les institutions financières pour qu'elles prennent conscience de son importance ?

- Abattements d'impôts pour les banques et entreprises qui entreprennent ou parrainent des projets de production plus propre, au profit des industries actuelles et nouvelles
- Faire en sorte qu'il soit impossible ou désavantageux pour les banques de transférer des risques aux clients qui empruntent pour d'autres motifs que pour des projets de production plus propre par le biais des compagnies d'assurances ou de toute autre méthode
- Les banques centrales devraient exiger des bailleurs de fonds qu'ils indiquent publiquement comment ils prennent en considération et financent les initiatives pour une production plus propre
- Faire connaître et répercuter les meilleures pratiques et les initiatives de financement de modes de production plus propres sur l'ensemble du continent africain
- Développer les capacités pour permettre une bonne évaluation des projets en termes de production moins polluante
- Collecte des données, évaluations, audits d'environnement, évaluations pour décisions d'investissements, mise en œuvre, suivi

Développement des capacités

- Sensibilisation des bailleurs de fonds et des utilisateurs pour qu'ils comprennent les avantages d'une production plus propre et les bénéfices de la protection de l'environnement
- Services consultatifs

Fonds spéciaux

- Tout accord de prêt devrait comporter systématiquement des clauses concernant l'environnement
- Octroi de prêts d'incitation à des projets de production plus propre

Domaine environnemental

- La République-Unie de Tanzanie et le Zimbabwe pilotent actuellement un projet du PNUE pour une production moins polluante
- Les études de faisabilité devraient comporter des études d'impact sur l'environnement, qui devraient être financées
- Programmes d'investissement « verts »
- Gestion durable des ressources

16. Comment établir un lien avec le groupe de travail sur le commerce ?

- Canaliser les ressources limitées vers des projets utilisant les sources d'énergie durable (énergie solaire et éolienne) qui sont des sources d'énergie propres
- Octroi de prix récompensant une bonne gestion de l'environnement, comme par exemple un prix « Entreprise de l'année pour la protection de l'environnement »
- Les opérations locales des multinationales ne concernent généralement que la production, à l'exclusion de toute activité de recherche-développement, ce à quoi il faudrait remédier
 - Le gouvernement devrait envisager une législation visant à tenir compte de cet aspect de la question dans les opérations des sociétés
- Financer les projets de production plus propre avec un minimum d'investissements en devises étrangères
 - Les organismes régionaux, tels que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) pourraient faciliter ce transfert de technologies dans le cadre d'accords économiques
- Les gouvernements, lorsqu'ils allouent des réserves en devises étrangères, devraient donner la priorité aux projets intéressant de près ou de loin une production plus propre
- Une formation devrait être dispensée dans les grandes banques, pour encourager la participation à des prêts pour une production plus propre
- Il faudrait financer les sources d'énergie renouvelables, comme par exemple l'énergie solaire, qui n'est pas aussi avancée dans l'hémisphère Sud que dans l'hémisphère Nord

Développement des capacités

- Services consultatifs
- Formation et éducation

GROUPE DE TRAVAIL 3 – COMMERCE, AFFAIRES ET ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE

Domaine social

Principales lacunes

Education
 SIDA
 Pauvreté
 Secteur informel
 Inégalités entre les hommes et les femmes dans l'emploi
 Protection sociale

Défis

Niveaux d'instruction
 Compétences techniques pour soutenir le développement industriel
 Gouvernance des affaires publiques et privées
 Sécurité alimentaire et catastrophes naturelles
 Stabilité politique et sociale
 Insuffisances des infrastructures

Domaine économique

Principales lacunes

Politiques industrielles et commerciales
 Insuffisances des infrastructures
 Manque d'information et impossibilité d'accéder au marché
 Absence d'industrialisation
 Lacunes technologiques
 Peu d'économies d'échelle
 Aucune norme de qualité commune
 Barrières tarifaires et non tarifaires
 Manque d'information des consommateurs
 Absence d'échanges commerciaux entre pays africains
 Absence de partenariats dans le secteur industriel

Défis à relever

Mondialisation
 Insuffisance des infrastructures et des communications
 Mettre en place un cadre institutionnel approprié pour un développement industriel durable
 Compétences techniques pour soutenir le développement industriel
 Gouvernance des affaires publiques et privées
 Renforcement des associations industrielles et commerciales et des partenariats

Domaine environnemental

Principales lacunes

Sensibilisation dans le domaine de l'environnement
 Ressources pour respecter les normes en matière d'environnement
 Absence de mesures d'incitation pour encourager la croissance industrielle

Insuffisance des politiques d'environnement
Lacunes technologiques
Absence de normes de qualité de l'environnement communes
Manque d'information du consommateur

Renforcement des associations industrielles et commerciales

Défis à relever

Mettre en place un cadre institutionnel approprié pour un développement industriel durable
Assurer une bonne gestion des affaires publiques et privées
Faire face à la mondialisation pour résoudre les nouveaux problèmes écologiques

Annexe III

Ordre du jour et programme de travail

adopté par l'Atelier sur l'industrie

Discours de bienvenue

du Directeur du Bureau régional pour l'Afrique du PNUE

Election du Bureau et adoption de l'ordre du jour

Discours liminaire

Le Sommet mondial sur le développement durable et la contribution de l'industrie à ce processus - *Wanda Hoskin – Division Technologie, Industrie et Economie du PNUE*

Présentation du rapport sur l'industrie en Afrique

Chris Buckley – University of Natal (Afrique du Sud)

Examen du rapport sur l'industrie en Afrique

Défis à relever pour assurer un développement industriel durable en Afrique

Desta Mebratu, ONUDI

Priorités pour l'Afrique et moyens de mise en œuvre (groupes de travail)

- **Groupe de travail 1: les priorités de l'Afrique** : l'industrie minière, l'énergie et le tourisme (d'autres secteurs clés seront ajoutés)
 1. Dans quel domaine faut-il progresser pour inverser la tendance actuelle à l'épuisement des ressources naturelles à l'échelon national et régional ?
 2. Quelles sont les stratégies et approches qui ont été couronnées de succès ou qui se sont soldées par un échec, et où ?
 3. Quels ont été les facteurs contribuant au succès dans les régions où les stratégies et approches ont été réussies ? Où faut-il progresser à l'avenir ?
 - **Groupe de travail 2 : le financement en Afrique** – secteurs qui reçoivent le plus large pourcentage d'investissements
 1. Comment les mécanismes de financement peuvent-ils améliorer la gestion de l'environnement dans le secteur industriel ?
 2. Comment les critères applicables à l'allègement de la dette peuvent-ils être structurés pour tenir compte de la gestion de l'environnement ?
 - **Groupe de travail 3 : commerce, affaires et environnement en Afrique**
 1. Dans quel domaine faut-il encore progresser ?
 2. Quels sont les nouveaux défis à relever dans le secteur industriel ?
 3. Comment le commerce et les affaires peuvent-ils améliorer l'environnement ?

Rédaction des recommandations

Conclusions et clôture de l'Atelier

Annexe IV**Atelier sur l'industrie en Afrique**

Liste des participants

NOM	PAYS	ADRESSE
M. Andrew Parsons	AFRIQUE DU SUD	Chamber of Mines of South Africa Tél : (011) 498-7100 Fax: (011) 834 1884 Email: aparsons@bullion.org.za
M. Christopher Buckley	AFRIQUE DU SUD	The University of Natal Tél: 27 31 260 3375 Fax No: 27 31 260 1118 Email: buckley@nu.ac.za
Ms. Karin M. Ireton	AFRIQUE DU SUD	Anglo American plc P.O. Box 61587, Marshalltown 2107, South Africa Tél: 27(0) 11 638 2014 Fax: 27(0) 11 638 8521
Dr. Lauraine LOTTER	AFRIQUE DU SUD	Chemical and Allied Industries' Association, 25 Owl Street, Auckland Park, P.O. Box 91415, Auckland Park, 2006, Johannesburg Tél : +27 11 4821671/2/3/4 Fax: +27 11 726 8310 Caia@iafrica.com
Mandy veeran rambharos	AFRIQUE DU SUD	ESKOM, PO Box 1091 Johannesburg, 2000
M. Muriel Dube	AFRIQUE DU SUD	Sustainability – Coal, BHPBilliton, 6 Hollard Street, P.O. Box 61820 Marshalltown 2107 Tél: 27 11 376 2035 Fax: 27 11 376 2017 Cel: 27 83 680 5379
M. Tom Mabesa	AFRIQUE DU SUD	C/o Mr. Muriel Dube Manager Sustainability –Coal BHPBilliton 6 Hollard Street, P.O. Box 61820 Marshalltown 2107 Tél: 27 11 376 2035 Fax: 27 11 376 2228
Dr. Zoe Budnik Lees	AFRIQUE DU SUD	Industrial Environmental Forum Fax: 27 11 447 0848 Email: iefsa@mweb.co.za www.ief.co.za

NOM	PAYS	ADRESSE
M. M'rakach Boualem	ALGERIE	Confédération algérienne du patronat, 88 rue Didouche Mourad, Alger Tél / Fax : 213 21 42 81 42 / 021 42 81 48 Tél : 213 21 74 82 52 Email : contact@confed-alger-patronat.com
M. Frederik Jansen	BOTSWANA	Botswana Confederation of Commerce and Industry, P.O. Box 329, Gaborone Tél : + 267 351131 Fax: + 267 301720 Portable: +27 (0)83 7023 835 Email: fjansen@debswana.bw E-mail: mwittet@debswana.bw
Abd El Sattar Ahmed Eshrah	EGYPTE	Fed. of Egyptian Chambers of Commerce 4 Falaky Sq.Cairo Tél : 202 355 2141 Fax: 202 355 7940
M. Jack Whelan	FRANCE	International Chamber of Commerce (ICC), 38 Cours Albet 1er 75008, Paris Tél: +33 1 49 53 28 08 Fax:+33 1 49 53 28 59 Email: jack.whelan@iccwbo.org Web: www.iccwbo.org
M. S.S. Suryanarayana	KENYA	Mabati Rolling Mills L P.O. Box 68 Mariakani Tél: 0125-33020/33012/33049 Fax: 0125 33 289/33432
Dr. Evans Kituyi	KENYA	INDECO Institute Email: iei@avu.org
M. Didier Tresarrieu	KENYA	Bamburi Potland Cement, Mombasa Tél: 254-150-485501 Fax: 254-150-485151 e-mail: Didier.Tresarrieu@bamburi.lafarge.com
M. Pius Kipkorir Rotich		Investment Promotion Centre National Bank Building, 8 th Floor, Harambee Avenue, P.O. Box 55704, Nairobi
M. Julius Kithinji Kirima	KENYA	Ministry of Trade and Industry, P.O. Box 30418, Nairobi Tél: Fax: 252 896

NOM	PAYS	ADRESSE
(1) M. Paul Mumo Kirai	KENYA	Kenya Association of Manufacturers P.O. Box 30225 Nairobi Tel: 74 6005 Fax: 74 60 28
(2) M. Sanjay Gandhi		Kenya Association of Manufacturers P.O. Box 30225 Nairobi Tel: 74 6005 Fax: 74 60 28
M. Muitungu Mwai Wanjohi	KENYA	Ministry of Environment and Natural Resources National Environment Secretariat Standard Street, Bruce House P.O. Box 67839 Nairobi Tél: Fax: 24 88 51/215 105
M. Francis Njuguna Kihumba	KENYA	Ministry of Environment and Natural National Environment Secretariat P.O. Box 67839 Nairobi
Mme. Halima Noor	KENYA	ECONews Africa Mucai Drive, Off Mbaruk Road, Off Ngong Road, Nairobi Fax: 725 171 Email: halima@econewsafrika.org
Mme. Beatrice Mbuthia	KENYA	Kenya Commercial Bank Head Office Kencom House, Moi Avenue P.O. Box 48400, Nairobi Tél: 339441 Fax: 339415 Email: bas@kcb.co.ke
M. Mechah Moturi	KENYA	Kenya Industrial Research and Development Institute (KIRDI) P.O. Box 30650 Nairobi Tél :535966/535984/90 Fax: 540 166

NOM	PAYS	ADRESSE
M. Nashon Aseka	KENYA	Mumias Sugar Company Private Bag Mumias Tél: 254-0333-41623 Fax: 254-0333-41234
M. Hezekiah Mwangi Macharia	KENYA	Twiga Chemicals Industries Ltd Tél: 33 83 33/337846 Fax: 22 31 67/241400
Mme. Jane Nyakang'o	KENYA	Kenya National Clean –up Production Centre P.O. Box 1360, 00200, City Square, Nairobi Email: kncpc@africaonline.co.ke
Leo Heilman	KENYA	UNEP P.O Box 36 552, Nairobi, kenya Tél: 254 2 3688 Email: leo.heilman@unep.org
M. Lukas Mumo Mbebe	KENYA	Barclays Bank of Kenya Limited, Head Office, Barclays Plaza, Loita Street, P.O. Box 30120, Nairobi Tél: 332230 Fax: 337201
M. Menon M. Mohan	KENYA	Pan African Papers Mills Tél: 254-337-41622 Fax: 0337-30722
M. Sebastien Wehler	KENYA	ICFTU AFRO – ICFTU African Regional Organisation P.O. 67273, Ambank House, 14 th Floor, University Way, Nairobi Tél: 24 43 35/24 43 36 Fax: 21 50 72 Email: icftuafro@form-net.com
Suresh Patel	KENYA	Rosin Kenya Limited, PO Box 13026, Nakuru Email dnsi@net200Ke.coms
M. Desta Mebratu		ONUDI
M. Ed MITCHELL	Royaume-Uni	Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA) Tél:+44 20 7944 6207 Fax:+44 (0) 20 7944 5249 E-mail: Ed.Mitchell@defra.gsi.gov.uk
Sir Mark Moody Stuart	Royaume-Uni	Business Action for Sustainable Development C/o Email: Helen.H.Sullivan@si.shell.com
M. Mahmoud Remal	SENEGAL	Enda tiers monde Tél: 00 221 8 21 60 27 Fax: 00 221 8 22 26 95 Email: enda@enda.sn
M. Mamadou Syllkebe	SENEGAL	Direction de l'industrie, 104 rue Carnot, BP 4037, Dakar Fax: 221 822 04 20 Email: mskebess@hotmail.com

NOM	PAYS	ADRESSE
M. Medoune DIOP	SENEGAL	Union Nationale des Commerçants et des Industriels du Sénégal (UNACOIS) Fax: (221) 822-01-85 Email: adryll@caramail.com
Mr. Sebastian Bernd Winkler		IUCN – The World Conservation Union, 28, Rue Mauverney, CH – 1196 Gland, Gland Tél: 41-22-9990201 Fax: 41-22 9990029
M. Andrew KITENGE	TANZANIE	Tanzania Industrial Studies and Consultancy Organisation (TISCO) él. + 255 11 2113437 Fax: + 255 22 2111307/2617242
M. Tchegon KOTOE	TOGO	Fédération des travailleurs Panafricains de l'Industrie, OTP Hahotoe, Lomé Tél : 00 228 250710 Fax : 00 228 256113/ 00228 225 61 13 email: ODSTA@cafe.tg
M. Claude Fussler		WBCSD Tél: +41 22 839 31 47 Mobile: +41 79 400 83 41 Fussler@wbcsd.org
Mme. Rosie Chekenya	ZIMBABWE	Ministry of Environment and Tourism, Department of Natural Resources Tél. + 263 4 708583 Fax: + 263 4 793123 Mobile: + 263 11 208114 Email: roscam@africaonline.co.zw
M. David E.H. MURANGARI	ZIMBABWE	Chamber of Mines of Zimbabwe Tél: (263 4) 702841-5 Fax: (263 4) 707983 Chamines@africaonline.co.zw

		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE

		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE

INCORPORER

		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTELIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE
		LIENHYPERTEXTE